



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective  
du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

© Cheick Saidou / agriculture.gouv.fr



# Mémento Enseignement agricole

Édition 2021

NOUVELLE-AQUITAINE  
AOÛT 2021

# SOMMAIRE

- **Présentation de l'enseignement agricole**

*page 3*

- **La formation initiale dans l'enseignement agricole**

Répartition des effectifs par département et composante de l'enseignement agricole

*page 4*

Les effectifs voie scolaire et apprentissage

*page 5*

Répartition des effectifs et proportion de filles par secteur de formation

*page 6*

- **La formation professionnelle continue dans l'enseignement agricole**

*page 7*

- **Résultats aux examens (hors diplômes délivrés par unités capitalisables et par validation des acquis de l'expérience)**

*page 8*

- **Les diplômes délivrés par unités capitalisables**

*page 9*

- **Les diplômes délivrés par validation des acquis de l'expérience**

*page 10*

- **L'insertion professionnelle à court terme**

*pages 11, 12*

- **Bordeaux Sciences Agro**

*page 13*

- **Le budget de l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine**

*page 14*



Les formations proposées par les établissements d'enseignement agricole préparent aux métiers dans les secteurs de la production agricole, la transformation et la commercialisation des produits, la gestion et le management des entreprises, les activités hippiques, les travaux paysagers, la forêt, l'aménagement de l'espace et les services à la personne et aux territoires.

Cet enseignement s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques au travers de ses cinq missions :

- la formation générale, technologique et professionnelle initiale et continue ;
- la participation à l'animation et au développement des territoires ;
- la contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle des adultes ;
- la contribution aux activités de développement, d'expérimentation et d'innovation agricoles et agroalimentaires ;
- la participation à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

## Les établissements publics

- 38 lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels agricoles
- 33 exploitations agricoles, 7 ateliers technologiques et 2 centres équestres
- 14 centres de formation d'apprentis (CFA agricoles)
- 21 centres de formation pour adultes (CFPPA)

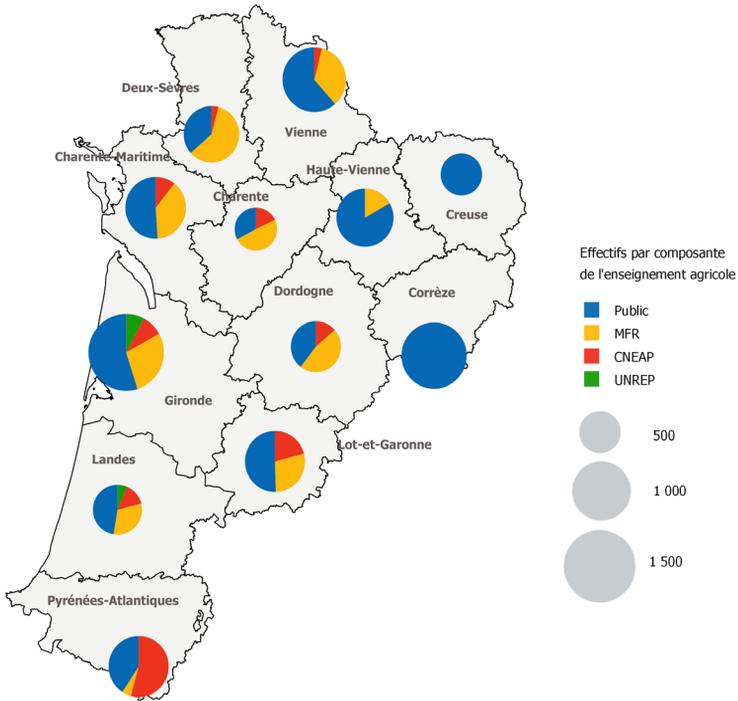
## Les établissements privés sous contrat avec le Ministère en charge de l'agriculture

- 53 maisons familiales et rurales (MFR)
- 19 lycées du réseau du conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)
- 2 lycées du réseau de l'union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

À cela s'ajoutent des organismes qui développent une activité de formation en apprentissage (OFA). Organismes privés hors contrat, ils peuvent mettre en œuvre des certifications du ministère de l'Agriculture avec des formations hébergées dans les établissements privés (lycées - MFR).

▶▶▶ Localisation des établissements de l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine

## Répartition des effectifs de la formation initiale (voie scolaire et apprentissage) par département et par composante de l'enseignement agricole



Sources : MEN/BCP janvier 2020 - MAA/DGER/DéciEA octobre 2020 - BD Carto®

Unité : nombre

	Ensemble	Public	MFR	CNEAP	UNREP
Nouvelle-Aquitaine	24 402	12 838	7 584	3 615	365
Charente	1 771	579	874	318	-
Charente-Maritime	2 326	1 188	892	246	-
Corrèze	1 375	1 375	-	-	-
Creuse	555	555	-	-	-
Dordogne	2 050	811	961	278	-
Gironde	3 356	1 841	947	307	261
Landes	1 656	786	521	245	104
Lot-et-Garonne	2 316	1 168	666	482	-
Pyrénées-Atlantiques	2 856	1 167	143	1 546	-
Deux-Sèvres	2 744	1 001	1 633	110	-
Vienne	2 124	1 305	736	83	-
Haute-Vienne	1 273	1 062	211	-	-

Sources : MEN/BCP janvier 2020 - MAA/DGER/DéciEA octobre 2020

## La formation initiale par la voie scolaire

Unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Formation initiale scolaire</b>	<b>19 831</b>	<b>9 770</b>	<b>9 297</b>	<b>10 534</b>
Cycle d'orientation	3 379	1 203	383	2 996
Classe de 4 <sup>e</sup>	1 049	371	37	1 012
Classe de 3 <sup>e</sup>	2 330	832	346	1 984
Second cycle général, scientifique, technologique	2 579	1 340	2 266	313
Seconde générale et technologique	964	475	811	153
Bac général	464	283	409	55
Bac technologique	1 151	582	1 046	105
Second cycle professionnel	10 788	5 974	4 432	6 356
CAP agricole	1 257	829	283	974
Seconde professionnelle	3 414	1 769	1 468	1 946
Bac professionnel	6 117	3 376	2 681	3 436
Enseignement supérieur	3 085	1 253	2 216	869
Brevet de technicien supérieur (BTS), BTS agricole	3 065	1 237	2 196	869
Classes préparatoires	20	16	20	-

Source : MAA/DGER/DéciEA - octobre 2020

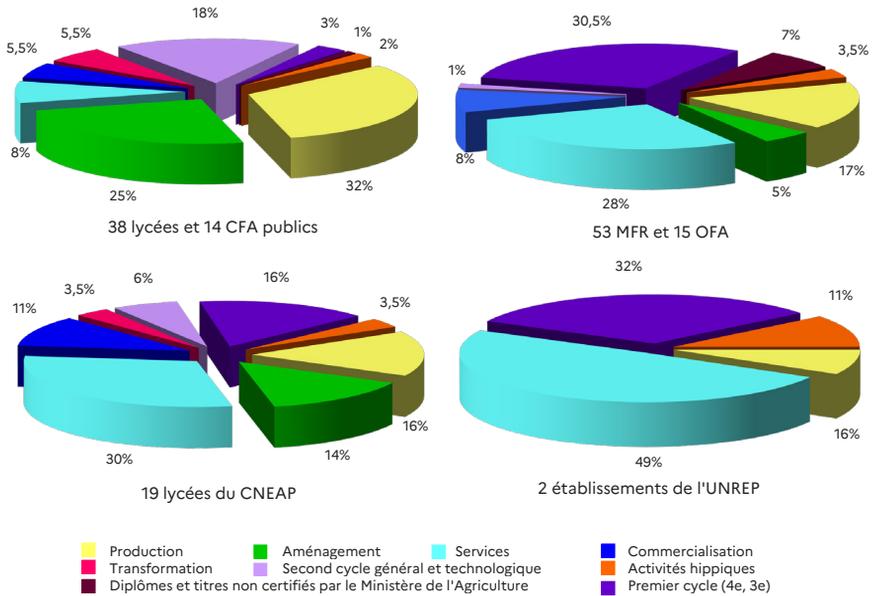
## La formation initiale par la voie de l'apprentissage

Unité : nombre

	Effectifs	dont filles	Public	Privé
<b>Apprentissage</b>	<b>4 571</b>	<b>1 050</b>	<b>3 541</b>	<b>1 030</b>
Second cycle professionnel	3 207	599	2 463	744
Niveau V	1 632	303	1 273	359
<i>dont CAP agricole</i>	930	124	901	29
<i>Brevet professionnel agricole</i>	203	11	203	-
Niveau IV	1 575	296	1 190	385
<i>dont Seconde professionnelle</i>	213	35	173	40
<i>Bac professionnel</i>	865	148	560	305
<i>Brevet professionnel</i>	390	88	381	9
Enseignement supérieur	1 364	451	1 078	286
Niveau III	1 256	405	980	276
<i>dont BTS agricole</i>	1 067	282	948	119
Niveaux I et II	108	46	98	10
<i>dont Licence professionnelle</i>	25	11	25	-
<i>Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro</i>	73	29	73	-

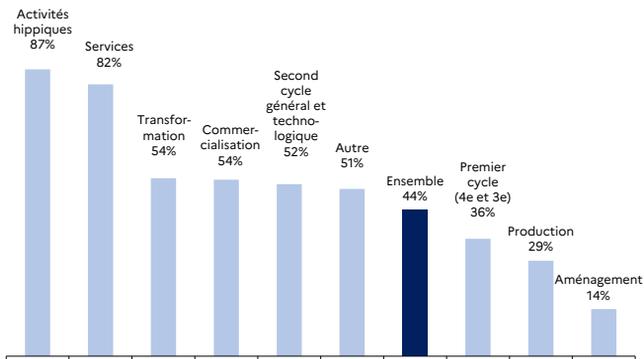
Source : MEN/BCP - janvier 2020

## Répartition des effectifs de la formation initiale par secteur de formation, pour chaque composante de l'enseignement agricole



Sources : MEN/BCP janvier 2020 - MAA/DGER/DéciEA octobre 2020

## Proportion de filles dans les effectifs de la formation initiale, par secteur professionnel



Sources : MEN/BCP janvier 2020 - MAA/DGER/DéciEA octobre 2020

## La formation professionnelle continue en 2018

Unité : nombre

	Ensemble	Public <sup>1</sup>	Privé <sup>2</sup>
Nombre d'heures stagiaires	1 750 348	1 239 631	510 717
Nombre de stagiaires	16 419	12 368	4 051

<sup>1</sup> dont CFPPA, CFA, Bordeaux Sciences Agro <sup>2</sup> MFR, CNEAP

■ 3 997 stagiaires suivent une formation certifiante ou diplômante ■ 76 % des heures stagiaires préparent à une certification ou à un diplôme

## Second cycle professionnel

Unité : nombre

	Stagiaires	Heures stagiaires
Ensemble	3 478	1 178 867
Sans niveau	432	28 701
Niveau V	1 755	651 390
dont CAP, CAP agricole	414	132 887
brevet professionnel agricole	501	166 126
Niveau IV	1 291	498 776
dont bac professionnel	50	5 950
brevet professionnel REA <sup>3</sup>	703	277 135
autre brevet professionnel	381	154 056

<sup>3</sup> Responsable d'exploitation agricole

## Enseignement supérieur

Unité : nombre

	Stagiaires	Heures stagiaires
Ensemble	519	150 665
Niveau III :	352	108 286
dont : BTS, BTS agricole	259	91 625
Niveaux I et II	167	42 379
dont Ingénieurs Bordeaux Sciences Agro	49	2 749
Licence Pro, master pro, mastère	89	34 166

Source : DGER - Enquête statistique annuelle sur les actions de formation professionnelle continue

# RÉSULTATS AUX EXAMENS

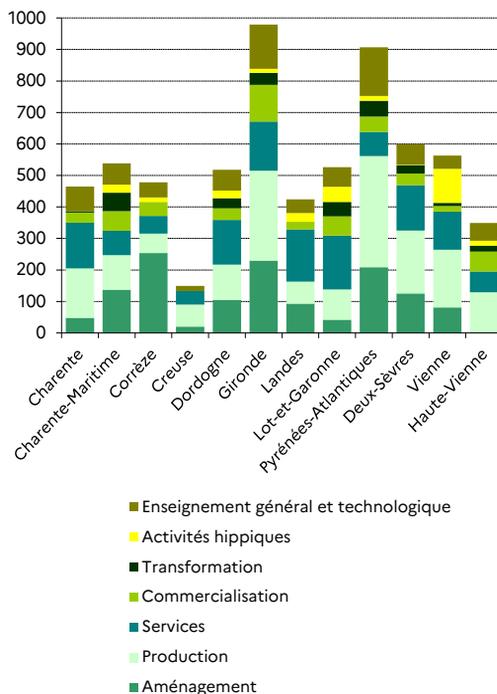
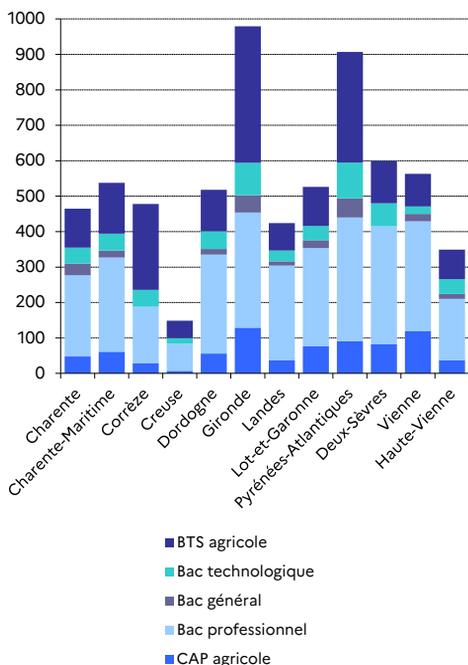
(HORS DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNITÉS CAPITALISABLES ET PAR VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE)

## Les résultats aux examens en 2020, par diplôme et par secteur professionnel (hors UC et VAE)

NOUVELLE-AQUITAINE				NOUVELLE-AQUITAINE			
	Admis	dont filles	Admis/Présents (%)		Admis	dont filles	Admis/Présents (%)
Ensemble	6 525	3 152	93	Aménagement	1 364	254	92
CAP agricole	773	404	96	Production	1 834	561	91
Bac professionnel	3 049	1 581	92	Services	1 364	1 174	95
Bac général	241	145	98	Commercialisation	545	289	91
Bac technologique	599	316	99	Transformation	284	150	92
BTS agricole	1 863	706	92	Activités hippiques	294	263	98
				Enseignement général et technologique	840	461	99

Sources : MEN/Rectorats Bordeaux, Limoges, Poitiers - MAA/DGER/DécIEA

## Les admis par département Examens session 2020, par diplôme et par secteur professionnel (hors UC et VAE)



Sources : MEN/Rectorats Bordeaux, Limoges, Poitiers - MAA/DGER/DécIEA

# LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNITÉS CAPITALISABLES

Nombre de candidats à la validation des diplômes par unités capitalisables, nombre de diplômés, par sexe - cohortes 2015 à 2019

Cohorte (N)	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>1 787</b>	<b>1 861</b>	<b>1 772</b>	<b>1 800</b>	<b>1 548</b>
<i>dont femmes</i>	422	435	428	425	392
<b>Nombre total de diplômés<sup>1</sup></b>	<b>1 349</b>	<b>1 388</b>	<b>1 345</b>	<b>1 374</b>	<b>796</b>
<i>dont femmes</i>	342	341	344	342	240
Diplômés/Inscrits <sup>1</sup> (%)	75	75	76	76	n.s.
Nombre de diplômés en N	5	65	72	52	15
Nombre de diplômés en N+1	824	909	893	898	770
Nombre de diplômés en N+2	474	389	369	422	11
Nombre de diplômés en N+3	35	25	11	2	-
Nombre de diplômés en N+4	9	-	-	-	-

Cohorte (N)	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Nombre total de diplômés<sup>1</sup></b>	<b>1 349</b>	<b>1 388</b>	<b>1 345</b>	<b>1 374</b>	<b>796</b>
CAP agricole	292	246	195	271	74
<i>dont CAP agricole Métiers de l'agriculture</i>	148	129	115	133	29
BP agricole, BP agricole et maritime	279	335	296	284	189
<i>dont BP agricole Travaux d'aménagements paysagers</i>	123	131	116	108	89
BP	568	566	576	548	309
<i>dont BP Responsable entreprise agricole</i>	447	392	407	403	238
Certificat de spécialisation	210	241	278	271	224
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	355	368	317	383	240
Production	888	884	940	907	496
Services	69	88	58	51	40
Transformation	37	48	30	33	20

<sup>1</sup> N.B. : En dehors de la cohorte 2015, les chiffres présentés ici sont provisoires, le cycle des cinq ans pour l'obtention du diplôme n'étant pas achevé au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Lecture : Dans la cohorte 2015 des candidats à la validation des diplômes par UC, sur 1 787 inscrits, 1 349 ont obtenu leur diplôme, dont 5 en 2015, 824 en 2016, 474 en 2017, 35 en 2018, 9 en 2019 (2 l'ont obtenu en 2020, non mentionnés ici).

n.s. : non significatif

Source : MAA/DGER/IndexaUCweb - mars 2021

## Bilan des dossiers VAE, par année civile, de 2015 à 2019

Année civile où le dossier est déclaré recevable	2015	2016	2017	2018	2019	Total sur la période 2015 à 2019
<b>Nombre de dossiers recevables présentés au jury</b>	<b>55</b>	<b>53</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>37</b>	<b>256</b>
dont femmes	14	13	15	21	7	70
<b>Nombre de diplômes délivrés<sup>1</sup></b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>42</b>	<b>22</b>	<b>178</b>
dont femmes	13	11	11	18	5	58
Ratio <sup>1</sup> Diplômés/ Présentés au jury (%)	76	66	66	76	n.s.	70

## Nombre de diplômes délivrés dans le cadre de la VAE - Total sur la période 2015 à 2019

	Nombre de dossiers recevables présentés au jury	Nombre de diplômes délivrés <sup>1</sup>	Ratio <sup>1</sup> Diplômés/ Présentés au jury (%)
<b>Ensemble</b>	<b>256</b>	<b>178</b>	<b>70</b>
dont CAP agricole	15	10	67
Bac Pro	29	22	76
BP	145	109	75
<i>BP Responsable entreprise agricole</i>	96	76	79
BTS agricole	51	26	51
Autres diplômes	16	11	69
Aménagement de l'espace et protection de l'environnement	33	16	48
Production	198	143	72
Services	19	14	74
Transformation	6	5	n.s.

<sup>1</sup> N.B. : En dehors des dossiers déclarés recevables en 2015, les chiffres présentés ici sont provisoires, le cycle des cinq ans pour l'obtention du diplôme n'étant pas achevé au 1<sup>er</sup> mars 2021.

n.s. : non significatif

Source : MAA/DGER/Indexa - mars 2021

Répartition du nombre de sortants de l'enseignement agricole selon la situation sept mois après la sortie de l'enseignement agricole - Nouvelle-Aquitaine

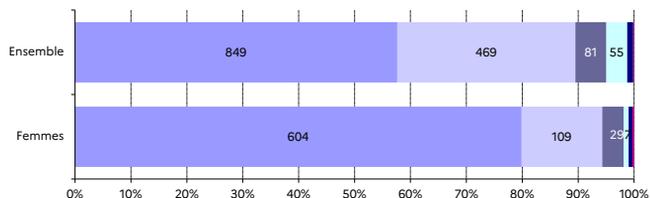
	Enquête 2020				
	Ensemble	dont poursuite d'études	dont en emploi (CDD, CDI, Intérim, etc.)	dont demandeur d'emploi	Taux net <sup>1</sup> d'emploi (%)
<b>Nombre de sortants</b>	<b>4 551</b>	<b>1 948</b>	<b>1 490</b>	<b>615</b>	<b>71</b>
dont femmes	2 591	1 137	761	362	68
dont sortants de niveau V	604	173	169	179	49
sortants de niveau IV	2 634	1 184	863	296	74
sortants de niveau III	1 096	559	374	80	82
dont sortants d'une formation à l'aménagement	751	275	264	123	68
sortants d'une formation à la production	1 369	565	542	140	79
sortants d'une formation aux services	1 939	779	599	322	65
sortants d'une formation à la transformation	204	138	36	15	70
sortants d'une formation générale ou technologique	288	192	49	14	77

<sup>1</sup> note

Taux net d'emploi : quotient, exprimé en pourcentage, du nombre de sortants qui occupent un emploi par le nombre de sortants actifs. Les sortants actifs sont les sortants qui occupent un emploi ou qui recherchent un emploi. Les sortants sans emploi qui n'en recherchent pas ne sont pas comptabilisés dans les actifs, de même que les sortants en formation professionnelle continue ou stage rémunéré.

Source : MAA/DGER/Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole voie scolaire - enquête 2020

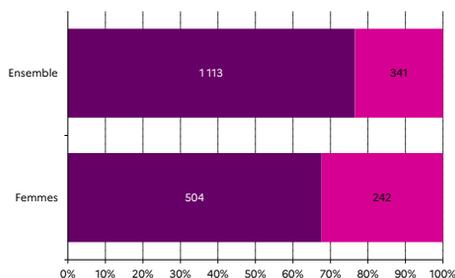
## Les sortants de l'enseignement agricole occupant un emploi sept mois après leur sortie Nouvelle-Aquitaine



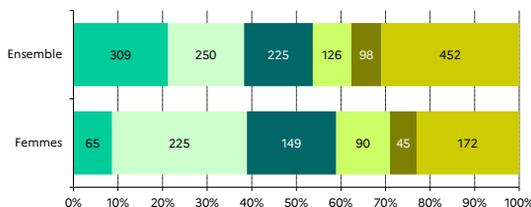
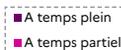
Répartition des sortants en emploi selon la catégorie professionnelle



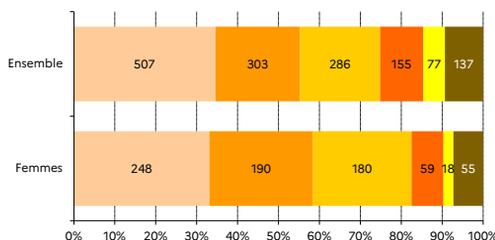
\*technicien, dessinateur, VRP agent de maîtrise



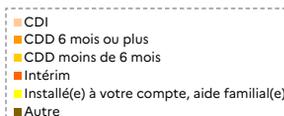
Répartition des sortants en emploi selon la quotité de travail



Répartition des sortants en emploi selon le secteur d'activité



Répartition des sortants en emploi selon le type de contrats



Source : MAA/DGER/Enquête insertion professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement agricole voie scolaire - enquête 2020

### Pour en savoir plus

Agreste Nouvelle-Aquitaine - Analyses&Résultats n° 70 - Septembre 2019

L'insertion professionnelle à sept mois des sortants de formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole



**BORDEAUX  
SCIENCES  
AGRO**

Les métiers agricoles constituent des débouchés privilégiés pour les apprenants de l'enseignement agricole mais aussi pour les étudiants intéressés au domaine. En Nouvelle-Aquitaine, l'établissement Bordeaux Sciences Agro a une place spécifique dans le dispositif d'enseignement agricole. Sous tutelle du ministère de l'Agriculture et l'Alimentation, cette école forme depuis 1962 des ingénieurs agronomes.

En 2020, l'école accueille 566 étudiant(e)s qui se destinent à un parcours d'au moins trois ans vers le diplôme d'ingénieur agronome :

- 350 sont des femmes ;

- 119 sont en alternance

(40 en contrat de professionnalisation, 79 en contrat d'apprentissage dont 28 en première année) ;

- les 164 première année sont issus des classes préparatoires, mais aussi de DUT, BTS ou de l'université.

Si l'école offre de nombreuses spécialisations ou double-diplômes (parfois à l'international), elle permet aussi à 93 % de sortants de trouver au bout d'un an un emploi salarié (dont 65 % sont des contrats à durée déterminée).

Par son ancrage local et ses partenariats nationaux et internationaux, Bordeaux Sciences Agro participe au rayonnement du site universitaire bordelais, contribue aux activités des clusters et pôles de compétitivité régionaux et collabore avec les principaux acteurs de la recherche et de la formation supérieure agronomique et vétérinaire en France dans le cadre de l'alliance Agreenium. ■



## 200 millions d'euros de budget pour l'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine

Le montant annuel des crédits d'État en région Nouvelle-Aquitaine avoisine les 200 millions d'euros (y compris les salaires des personnels).

La DRAAF gère en direct 57,3 millions d'euros du budget opérationnel du programme régional 143 « enseignement technique agricole », répartis entre :

- la mise en œuvre de l'enseignement dans les établissements publics ;
- les subventions de fonctionnement allouées aux établissements privés sous contrat avec l'État ;
- les crédits alloués à l'aide sociale aux élèves et à l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- les dépenses pour l'organisation des examens, les visites médicales des élèves pour les stages ;
- l'accompagnement de la mobilité avec les bourses de stages à l'étranger ;
- l'accompagnement à la mise en œuvre de projets au titre des missions insertion, apprentissage et formation continue.

Au niveau national, le ministère de l'agriculture consacre 38 % de son budget, soit 1,84 milliard d'euros pour l'enseignement agricole, répartis en quatre grandes catégories de dépenses :

- 53 % pour les établissements publics ;
- 40 % pour les établissements privés ;
- 6 % pour l'aide sociale aux élèves et étudiants ;
- 1 % pour les moyens communs à l'enseignement agricole.

Plus de 18 800 agents travaillent pour l'enseignement agricole (59 % dans les EPLEFPA, 26 % dans le privé et 15 % dans l'enseignement public supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage).

Ils sont répartis en cinq catégories : enseignants (71 %), personnels administratifs et techniques (17 %), personnels de direction (7 %), personnels d'éducation (3 %) et personnels de santé (2 %).

Près de 500 agents sont basés en administration centrale ou dans les services régionaux.

Les conseils régionaux rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux. Propriétaires des établissements publics, ils assurent également l'entretien, l'équipement et les investissements. ■



Pour en savoir plus, retrouvez toutes les informations relatives à l'enseignement agricole sur le site web des professionnels de l'enseignement agricole



- le système éducatif agricole
- emplois concours formations et carrière
- diplômes et référentiels
- vie scolaire et étudiante
- ressources pratiques éducatives

□ Quelques publications du SRISET sur l'enseignement agricole :

Essentiel n° 17 - février 2021 : La formation initiale en Nouvelle-Aquitaine à la rentrée 2020

Essentiel n° 4 - septembre 2020 : Les résultats aux examens de l'enseignement agricole en juin 2020

Analyses & Résultats n° 70 - septembre 2019 : L'insertion professionnelle à sept mois des sortants de formation initiale scolaire dans l'enseignement agricole

- Des données sur les thématiques de l'enseignement agricole, les examens et l'insertion professionnelle sont disponibles sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine à l'adresse :

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Emploi-Formation>

- Site du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation :

<https://agriculture.gouv.fr/thematique-generale/enseignement-recherche>



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916 87039 LIMOGES CEDEX1  
Tel : 05 56 00 42 00  
Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR  
Rédactrice en chef : Véronique DELGOULET  
Rédacteurs : Stéphane BALAN (Sriset), Laurent JAMME (Srfd)  
Composition : Sriset  
Dépôt légal : À parution ISBN : 978-2-11-162012-4 © Agreste 2021